

# CADRE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

---

Plâtrage  
DEP 5392

# Équipe de production

## **Coordination**

*Hélène Leduc*

Consultante à la coordination de l'élaboration  
des cadres d'évaluation des apprentissages  
Fédération des centres de services scolaires  
du Québec-Table des responsables de l'éducation des  
adultes du Québec

## **Conception et rédaction**

*Michel Sébastien Roy*

Enseignant en plâtrage  
Centre de services scolaire de Montréal

*Paola Caron*

Conseillère pédagogique en mesure et évaluation  
Centre de services scolaire de la Capitale

## **Collaboration**

*Solange Moreau*

Responsable de secteurs de formation  
Ministère de l'Éducation

## **Mise en pages et édition**

Sous la responsabilité du ministère de l'Éducation

## Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de collaboratrices et de collaborateurs du milieu de l'éducation. Le ministère de l'Éducation remercie la Fédération des centres de services scolaires du Québec, la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec ainsi que les personnes suivantes :

*Allard, Luc*

Conseiller pédagogique  
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)  
Centre de services scolaire de Montréal

*Arpin, Jonatan*

Conseiller pédagogique  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20  
Centre de services scolaire des Bois-Francis

*Bonneau, Patrice*

Enseignant  
École professionnelle de Saint-Hyacinthe  
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

*Caron, Louis*

Conseiller pédagogique  
École professionnelle de Saint-Hyacinthe  
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

*Côté, Marie-Caroline*

Directrice adjointe  
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)  
Centre de services scolaire de Montréal

*Créateur, Martin*

Enseignant  
Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais  
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

*Girouard, Luc*

Agent de liaison  
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)  
Centre de services scolaire de la Capitale

*Jean, Isabelle*

Conseillère pédagogique  
Centre de formation professionnelle des Portages-de-l'Outaouais  
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

*Lessard, Frédéric*

Enseignant  
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)  
Centre de services scolaire de la Capitale

*Melançon-Joyal, Francis*

Enseignant  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20  
Centre de services scolaire des Bois-Francis

*Poirier, André*

Enseignant  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20  
Centre de services scolaire des Bois-Francis

*Provencher, Yves*

Enseignant  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20  
Centre de services scolaire des Bois-Francis

*Sénéchal-Mailloux, Francis*

Enseignant  
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)  
Centre de services scolaire de Montréal

*Simard, Yanick*

Directeur adjoint  
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ)  
Centre de services scolaire de la Capitale



# Table des matières

Présentation .....	1
<b>Première partie</b>	
Fondements et assises guidant l'évaluation .....	5
Qualités d'une épreuve .....	6
Éléments constitutifs de chaque compétence .....	7
Synthèse du programme d'études .....	9
<b>Deuxième partie</b>	
Métier et formation.....	13
Santé et sécurité sur les chantiers de construction.....	15
Travaux de base en plâtrage .....	17
Équipement d'accès .....	19
Travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse .....	21
Plans et devis.....	23
Restauration de plâtre traditionnel .....	25
Réalisation de surfaces texturées intérieures .....	27
Ragréage de surfaces intérieures .....	29
Pose de crépi de ciment sur béton.....	31
Installation et ragréage d'un système d'isolation de façades avec enduit acrylique (SIFE).....	33
Outils spécialisés en tirage de joints .....	35
Travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse .....	37
Organismes de l'industrie de la construction .....	39
Projet de fin d'études et intégration socioprofessionnelle .....	41



# Présentation

---

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du réseau un cadre d'évaluation des apprentissages pour chacun des nouveaux programmes d'études qu'il élabore. Ce cadre s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation des compétences dans les centres de services scolaires et les commissions scolaires.

Le présent cadre d'évaluation des apprentissages comprend deux parties. La première partie :

- résume les fondements et les assises guidant l'évaluation des apprentissages;
- explique les éléments constitutifs de chaque compétence du cadre d'évaluation des apprentissages;
- contient la synthèse du programme d'études *Plâtrage* (DEP 5392).

La deuxième partie présente, pour chaque compétence du programme d'études :

- les spécifications recommandées par le Ministère, c'est-à-dire les éléments essentiels et les critères de performance retenus pour l'évaluation ainsi que leur pondération jusqu'à 70 points sur 100;
- une ou des règles de verdict, s'il y a lieu;
- la description de l'évaluation.

Les organismes scolaires sont, pour leur part, responsables d'ajouter des spécifications ou d'ajuster la pondération proposée. La latitude est de 30 points sur 100. Ils ont aussi la responsabilité de procéder à l'élaboration des épreuves pour l'évaluation aux fins de la sanction. Toute épreuve élaborée par le Ministère est prescrite et doit être utilisée par l'établissement scolaire.





# **Première partie**

---

**Fondements et assises guidant  
l'évaluation**

**Qualités d'une épreuve**

**Éléments constitutifs  
de chaque compétence**

**Synthèse du programme d'études**



## Fondements et assises guidant l'évaluation

---

Le programme d'études est le référentiel pour la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation. Lorsqu'il s'agit d'élaborer les outils d'évaluation, il faut également prendre en compte les caractéristiques, les valeurs et les qualités servant d'assises au processus. Voici, en résumé, celles qui ont guidé l'équipe de production dans l'élaboration de ce cadre d'évaluation des apprentissages.

En formation professionnelle, puisque le programme d'études est défini par compétences, l'évaluation aux fins de la sanction doit tenir compte de certaines caractéristiques :

- **L'évaluation est multidimensionnelle**, c'est-à-dire qu'elle repose sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.). Toutefois, lors de l'évaluation aux fins de la sanction, seules les dimensions essentielles à la démonstration de la compétence sont retenues.
- **L'interprétation est critérielle**, c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur des critères de performance qui sont en relation avec les exigences d'exercice de la compétence et qui sont présents dans le programme d'études.
- **La notation est dichotomique**, c'est-à-dire que seulement deux notations sont possibles : la totalité des points ou aucun point pour chaque critère. Par exemple, si un critère vaut 15 points, un seul des deux résultats peut être attribué, soit 0 ou 15. Cette pondération est fixée en fonction de l'importance de chacun des critères dans le métier.
- **Le verdict est déterminé par un seuil de réussite**, c'est-à-dire qu'il comprend le nombre de points à atteindre, établi en fonction de la complexité et de l'ampleur de la tâche à effectuer.

## Qualités d'une épreuve

---

L'évaluation en formation professionnelle repose sur des valeurs de justice, d'égalité, d'équité, de rigueur, de transparence et de cohérence<sup>1</sup>. Qu'il s'agisse d'épreuves officielles ou d'établissement, elles doivent présenter certaines qualités<sup>2</sup> incontournables, décrites dans le tableau suivant.

Qualité	Description
<b>Validité</b>	L'épreuve est valide si elle sert à évaluer tout ce qu'elle doit évaluer et seulement ce qu'elle doit évaluer. Toutes ses composantes doivent donc être représentatives des éléments correspondants de la compétence, des critères de performance ou de participation et, ultimement, de l'énoncé de la compétence.
<b>Fidélité</b>	L'épreuve est fidèle si elle mesure avec la même exactitude ce qu'elle doit mesurer auprès de sujets équivalents, placés dans des conditions similaires. Les critères de performance sont univoques, c'est-à-dire qu'ils sont clairs et ont le même sens pour l'ensemble des évaluatrices et des évaluateurs.
<b>Faisabilité</b>	La faisabilité requiert que l'on puisse administrer l'épreuve envisagée en faisant appel à des ressources suffisantes et disponibles : durée réaliste, conditions reproductibles, ressources humaines et matérielles disponibles, etc.

---

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Les Publications du Québec, 2003, p. 9 à 11.

<sup>2</sup> Renald LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 3<sup>e</sup> éd., Montréal, Guérin Éditeur, 2005, p. 604, 609 et 1404.

# Éléments constitutifs de chaque compétence

---

## Compétence et énoncé de la compétence

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage. La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages.

## Spécifications recommandées par le Ministère

Les spécifications ont été déterminées en fonction de l'ampleur de la compétence, de l'exigence visée par les critères de performance, de la séquence et de l'intégration des apprentissages ainsi que de la faisabilité de l'évaluation. Pour les compétences traduites en comportement, elles présentent les éléments de la compétence, les critères de performance et la pondération recommandée :

- **Éléments de la compétence** : les éléments retenus représentent les aspects essentiels de la compétence. Ils peuvent évoquer les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- **Critères de performance** : les critères retenus définissent les exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence<sup>3</sup>.
- **Pondération recommandée** : la pondération est la valeur numérique donnée aux critères de performance. Cette valeur correspond à des multiples de 5 et totalise 70 points sur 100.

Pour les compétences traduites en situation, les spécifications présentent les phases de réalisation et les critères de participation qui leur sont associés :

- **Critères de participation** : les critères retenus représentent les exigences de participation que l'élève doit respecter en fonction des trois phases du plan de mise en situation : information, réalisation et synthèse. Ils portent sur la façon d'agir et non sur les résultats à obtenir.

---

<sup>3</sup> Les critères de performance qui accompagnent l'ensemble de la compétence se repèrent par le symbole « >> ».

## **Règles de verdict**

Les règles de verdict sont des critères de performance qui ont préséance sur tous les autres critères au moment de l'évaluation et qui doivent être respectés. Une règle de verdict est déterminée seulement pour des critères qui, en milieu de travail, sont déterminants quant à la protection des personnes, par exemple les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail, à l'hygiène et à la salubrité alimentaires, à l'hygiène et à l'asepsie ou à la protection de l'environnement.

## **Description de l'évaluation**

La description de l'évaluation précise certaines exigences ainsi que les conditions dans lesquelles on devrait placer l'élève au moment de l'évaluation. Elle est rédigée pour les compétences traduites en comportement et pour les compétences traduites en situation.

La description de l'évaluation comprend : l'objet d'évaluation exprimé sous la forme d'un résultat attendu pour la compétence traduite en comportement; l'engagement de l'élève dans la démarche pour la compétence traduite en situation; des renseignements sur les conditions d'évaluation qui précisent ce qui devrait être permis ou remis à l'élève lors de l'évaluation; des consignes particulières; des balises pour l'interprétation des critères de performance et des critères de participation du programme d'études.

## Synthèse du programme d'études

---

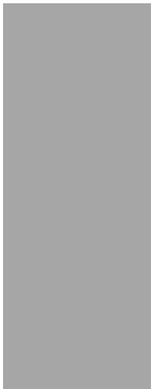
Le programme d'études *Plâtrage* (DEP 5392) mène à l'obtention du diplôme d'études professionnelles.

La durée de ce programme d'études est de 810 heures. Il est divisé en 15 compétences et la durée associée à chacune d'entre elles varie de 15 à 120 heures.

Les compétences du programme d'études sont les suivantes :

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée (h)	Unité
Métier et formation	305001	1	15	1
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Travaux de base en plâtrage	305023	3	45	3
Équipement d'accès	305033	4	45	3
Travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse	305046`	5	90	6
Plans et devis	305053	6	45	3
Restauration de plâtre traditionnel	305068	7	120	8
Réalisation de surfaces texturées intérieures	305073	8	45	3
Ragréage de surfaces intérieures	305084	9	60	4
Pose de crépi de ciment sur béton	305092	10	30	2
Installation et ragréage d'un système d'isolation de façades avec enduit acrylique (SIFE)	305108	11	120	8
Outils spécialisés en tirage de joints	305113	12	45	3
Travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse	305123	13	45	3
Organismes de l'industrie de la construction	254991	14	15	1
Projet de fin d'études et intégration socioprofessionnelle	305134	15	60	4





## **Deuxième partie**

---

**Spécifications recommandées**

**Règles de verdict**

**Description de l'évaluation**



Compétence 1 Durée 15 h

## ***Évaluation aux fins de la sanction***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

### **Spécifications**

---

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

#### **Phase d'information**

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

#### **Phase de réalisation**

- Participe activement aux activités organisées.

#### **Phase de synthèse**

- Produit un bilan qui comporte :
  - une présentation sommaire de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
  - des explications sur son orientation professionnelle, en établissant, de façon explicite, les liens demandés.

### **Description de l'évaluation**

---

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence. Pour ce faire, l'enseignante ou l'enseignant pourrait utiliser une grille d'évaluation de la participation. Chacune des phases de la compétence devrait être accompagnée de consignes et des documents nécessaires à sa réalisation.

Pour la phase d'information, le travail de collecte des données pourrait être effectué à partir de références sur un support traditionnel ou électronique. Il devrait permettre à l'élève de recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.

Pour la phase de réalisation, l'élève pourrait rencontrer des travailleurs du milieu du plâtrage. Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant pourrait juger de la pertinence de tenir des rencontres de groupe, des rencontres individuelles ou tout autre moyen pertinent.

Pour la phase de synthèse, l'élève devrait produire un bilan résumant ses goûts, ses champs d'intérêt et ses aptitudes. Elle ou il devrait également comparer les exigences du métier à son profil et, finalement, elle ou il devrait évaluer son intérêt au regard des différentes tâches du métier.

L'évaluation ne doit pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence des faits et des exemples fournis ou des arguments invoqués par l'élève pour justifier ses prises de position.



Compétence 2 Durée 30 h

## ***Évaluation aux fins de la sanction***

---

### **Énoncé de la compétence**

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

### **Spécifications**

---

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

#### **Phase d'information**

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

#### **Phase de réalisation**

- Participe avec sérieux aux activités proposées.

#### **Phase de synthèse**

- Présente un bilan contenant :
  - un résumé des connaissances et des habiletés nouvellement acquises;
  - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
  - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

### **Description de l'évaluation**

---

L'évaluation de la participation pourrait porter sur les données recueillies à différents moments du déroulement des activités de formation prévues au plan de cours de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction).

Les exigences de l'ASP Construction devraient être respectées.



Compétence 3 Durée 45 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux de base en plâtrage.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Organiser le travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>Mesure et traçage précis.</li> </ul>	10
2 Couper des matériaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>Coupes précises et nettes.</li> </ul>	10
3 Assembler des matériaux. <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation appropriée des outils d'assemblage.</li> <li>Fixation mécanique ou collage corrects des matériaux.</li> <li>Jonction appropriée des matériaux.</li> </ul>	10 20 10
5 Terminer le travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>Nettoyage correct des lieux, des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.</li> </ul>	10

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait procéder à l'installation de matériaux disponibles (bois, garnitures ou gypse). Cette installation devrait comporter plusieurs jonctions de matériaux.

L'élève devrait effectuer le mesurage, le traçage ainsi que la coupe précise et nette des matériaux qui, par la suite, devraient être assemblés mécaniquement ou par collage. Le critère « Utilisation appropriée des outils d'assemblage » ne doit pas être confondu avec la règle de verdict. Il s'agit plutôt de la façon dont l'élève utilise l'outillage.

Finalement, l'élève devrait effectuer le nettoyage des lieux, des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.



Compétence 4 Durée 45 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Utiliser de l'équipement d'accès.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Préparer l'emplacement de l'équipement d'accès. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation convenable de l'assise.</li> </ul>	10
5 Installer et démonter des échafaudages fixes. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alignement et mise à niveau convenables des éléments d'échafaudage.</li> <li>• Installation correcte de moyens d'accès et d'accessoires.</li> <li>• Respect des étapes et des procédures d'assemblage et de démontage des éléments.</li> </ul>	10 10 25
>> Utiliser de l'équipement d'accès. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Solidité de l'assemblage.</li> </ul>	15

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de montage de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait préparer l'assise d'un échafaudage fixe à cadres métalliques. Par la suite, l'élève devrait procéder au montage, à l'alignement et à la mise à niveau de l'échafaudage fixe à cadres métalliques. L'échafaudage devrait comporter au moins deux sections sur la longueur et deux sections sur la hauteur. L'installation devrait nécessiter la mise en place d'un garde-corps. Au terme de l'installation, l'enseignante ou l'enseignant devrait s'assurer de la solidité de l'installation de l'échafaudage fixe.

Finalement, l'élève devrait démonter l'échafaudage conformément aux étapes et à la procédure de démontage.



Compétence 5 Durée 90 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Installer les garnitures.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pose précise et fixation correcte des garnitures.</li> </ul>	10
4 Réaliser la couche de rubanage.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pose précise du ruban sur les joints plats et les angles droits.</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplissage approprié des garnitures, des vis et des joints chauves.</li> </ul>	10
5 Réaliser la couche de doublage.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nivelage correct de la couche de doublage.</li> </ul>	10
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dissimulation complète du ruban aux endroits appropriés.</li> </ul>	10
7 Effectuer le sablage et les retouches.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.</li> </ul>	20

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait procéder au tirage de joints sur une surface plane comportant au moins trois murs et un plafond. Elle ou il devrait installer au moins un coin métallique de 90° et devrait procéder à la pose du ruban papier sur des joints plats, dont au moins un joint chauve, et d'angles droits. Elle ou il devrait également procéder au remplissage du coin métallique, des vis et du joint chauve.

Par la suite, l'élève devrait appliquer la couche de doublage en s'assurant du nivelage de celle-ci, ainsi que la dissimulation des rubans aux endroits appropriés.

Finalement, l'élève devrait exécuter la couche de finition et effectuer le sablage et les retouches conformément aux exigences en ce qui a trait au niveau de finition attendu.



Compétence 6 Durée 45 h

## Évaluation aux fins de la sanction

---

### Énoncé de la compétence

Traiter l'information de plans et de devis.

### Spécifications

---

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Interpréter les données générales d'un plan. <ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation juste des unités de mesure, des cotes et des échelles.</li></ul>	20
2 Relever dans un plan et un devis l'information relative aux caractéristiques d'un bâtiment. <ul style="list-style-type: none"><li>• Relevé des principaux matériaux utilisés.</li></ul>	15
3 Calculer les quantités de matériaux à utiliser. <ul style="list-style-type: none"><li>• Conversion exacte des unités de mesure.</li></ul>	10
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exactitude des calculs.</li></ul>	25

### Règle de verdict

---

Aucune.

### Description de l'évaluation

---

À partir de plans et de devis, l'élève devrait interpréter des cotes avec l'unité de mesure associée, interpréter des échelles ainsi que relever les matériaux utilisés.

Également, l'élève devrait effectuer des calculs de conversion d'unités de mesure et des calculs permettant l'obtention des quantités de matériaux à utiliser.

Pour ce faire, une épreuve de connaissances pratiques, comportant notamment des questions à réponses courtes, pourrait être utilisée. Les réponses devraient contenir l'unité de mesure appropriée, le cas échéant.



Compétence 7 Durée 120 h

## Évaluation aux fins de la sanction

---

### Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel.

### Spécifications

---

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Refaire, sur place, un ornement avec du plâtre traditionnel.	
• Préparation appropriée des surfaces sous l'ornement.	15
• Régularité du motif de l'ornement.	25
>> Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel.	
• Choix et préparation appropriés des enduits.	20
• Utilisation appropriée des instruments de mesure et de traçage ainsi que de l'outillage.	10

### Règle de verdict

---

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

### Description de l'évaluation

---

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant et à l'aide d'un gabarit, l'élève devrait procéder à la fabrication d'une corniche en plâtre traditionnel sur deux murs adjacents d'une longueur suffisante sur chaque mur de façon à pouvoir observer la régularité de l'ornement.

L'élève devrait faire la préparation des surfaces sous l'ornement (nivelage, installation d'ancrage mécanique et chimique et installation de guides de bois), effectuer le marquage du positionnement du gabarit, puis choisir et effectuer le mélange des enduits.

Finalement, l'élève devrait fabriquer l'ornement de façon à respecter la régularité des motifs de celui-ci (motifs bien formés et droits).



Compétence 8 Durée 45 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Réaliser des surfaces texturées intérieures.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Organiser le travail.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection appropriée des surfaces adjacentes.</li> </ul>	15
3 Procéder à la texturation.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texturation à la main adéquate ou pulvérisation régulière de l'enduit.</li> </ul>	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité de la surface texturée aux exigences.</li> </ul>	25
>> Réaliser des surfaces texturées intérieures.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix et préparation appropriés des enduits.</li> </ul>	15

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait procéder à la réalisation d'une surface texturée de type « stucco popcorn » sur un plafond. La tâche devrait nécessiter de protéger les surfaces adjacentes, par exemple, par des films de polyéthylène aux murs ou des toiles protectrices au sol. Elle ou il devrait choisir et effectuer le mélange des enduits essentiels à la tâche.

L'élève devrait procéder à la pulvérisation régulière de l'enduit de façon à obtenir une surface texturée conforme aux exigences (uniformité et texture voulue).



Compétence 9 Durée 60 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Ragréer des surfaces intérieures.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
1 Organiser le travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix approprié de la technique de ragréage.</li> </ul>	10
2 Préparer les surfaces. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée de méthodes de préparation de surface.</li> </ul>	10
3 Procéder au ragréage. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des techniques de ragréage.</li> <li>• Solidité de la surface ragréée.</li> <li>• Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.</li> </ul>	20 15 15

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait procéder au ragréage de plusieurs types de déficiences, minimalement de trois types, sur des surfaces intérieures abîmées.

Les préparations de surfaces devraient être réalisées en fonction de la tâche à effectuer et celle-ci devrait permettre à l'élève de choisir la technique de ragréage appropriée.

Finalement, l'élève devrait procéder au ragréage en utilisant les techniques appropriées de façon à obtenir des surfaces ragréées solides et qui respectent les exigences en ce qui a trait au niveau de finition.



Compétence 10 Durée 30 h

**Évaluation aux fins de la sanction**

---

**Énoncé de la compétence**

Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton.

**Spécifications**

---

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
4 Réaliser la couche de finition.	
• Nivelage précis de la surface.	15
• Angles et coins droits.	15
• Texturation à la main adéquate.	10
• Conformité de la surface texturée aux exigences.	20
>> Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton.	
• Préparation appropriée du crépi de ciment.	10

**Règle de verdict**

---

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

---

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait préparer et effectuer la pose d'un crépi de ciment sur au moins trois murs en béton comportant au moins un angle et un coin.

L'élève devrait procéder à la pose du crépi de façon à obtenir des surfaces nivelées, un coin et un angle droit et, finalement, texturer ces surfaces conformément aux exigences.



Compétence 11 Durée 120 h

## Évaluation aux fins de la sanction

---

### Énoncé de la compétence

Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE.

### Spécifications

---

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
2 Préparer les surfaces. <ul style="list-style-type: none"><li>Mise en place juste des treillis pour les joints et des treillis de départ.</li></ul>	10
3 Installer le polystyrène expansé et le rainurer. <ul style="list-style-type: none"><li>Fixation correcte des panneaux et des reliefs avec un enduit.</li><li>Sablage approprié des panneaux et des reliefs.</li></ul>	10
4 Réaliser la ou les couches de base acrylique. <ul style="list-style-type: none"><li>Installation précise du treillis de renfort.</li><li>Dissimulation complète du treillis dans la ou les couches de base acrylique.</li></ul>	20
5 Réaliser la couche de finition acrylique. <ul style="list-style-type: none"><li>Conformité de la surface texturée aux exigences.</li></ul>	10

### Règle de verdict

---

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

### Description de l'évaluation

---

À partir d'un plan, d'un devis et des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait effectuer l'installation d'un SIFE sur trois murs comportant au moins un coin et un angle.

L'élève devrait mettre en place les treillis de départ, fixer les panneaux de polystyrène expansé et effectuer le sablage de ceux-ci. Elle ou il devrait faire l'installation du treillis de renfort dans la couche de base et s'assurer que celui-ci soit complètement dissimulé dans cette couche.

Finalement, l'élève devrait appliquer la couche de finition et texturer celle-ci conformément aux exigences.



Compétence 12 Durée 45 h

## ***Évaluation aux fins de la sanction***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints.

### **Spécifications**

---

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

#### **Phase d'information**

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

#### **Phase de réalisation**

- Participe activement aux activités organisées.
- Applique les règles de santé et de sécurité au travail.

#### **Phase de synthèse**

- Résume son expérience en indiquant ses points à améliorer dans l'utilisation des outils spécialisés.

### **Description de l'évaluation**

---

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence. Pour ce faire, l'enseignante ou l'enseignant pourrait utiliser une grille d'évaluation de la participation. Chacune des phases de la compétence devrait être accompagnée de consignes et des documents nécessaires à sa réalisation.

Pour la phase d'information, le travail de collecte de données pourrait être effectué à partir de références sur un support traditionnel ou un support électronique. Il devrait permettre à l'élève de recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. Il pourrait s'agir notamment de faire l'inventaire des outils spécialisés dans le domaine du tirage de joints ou de faire l'inventaire des applicateurs de ruban, des applicateurs de composé à joints, des sableurs électriques, etc.

Pour la phase de réalisation, l'élève pourrait préparer des outils spécialisés dans le but de les utiliser. Ensuite, sur des surfaces de gypses simples, mais de dimensions suffisantes, elle ou il pourrait expérimenter (faire l'usage) des outils spécialisés. Finalement, elle ou il devrait nettoyer et entretenir ces outils spécialisés.

Pour la phase de synthèse, l'élève devrait produire un résumé lui permettant d'expliquer son expérience au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints. L'évaluation ne doit pas porter sur la justesse des explications, mais plutôt sur la pertinence de ses explications.



Compétence 13 Durée 45 h

**Évaluation aux fins de la sanction****Énoncé de la compétence**

Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse.

**Spécifications**

Les critères de performance suivants et les pondérations qui leur sont associées devraient compter pour au moins 70 des 100 points de l'évaluation.

	Pondération recommandée
3 Installer des garnitures spéciales.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose précise et fixation correcte des garnitures spéciales.</li> </ul>	20
4 Réaliser la couche de rubanage.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose et alignement précis de rubans spéciaux sur les angles aigus et obtus.</li> </ul>	20
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplissage approprié des garnitures, des vis et des joints chauves.</li> </ul>	10
7 Glaiser des surfaces.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniformité de l'ensemble des surfaces.</li> </ul>	10
8 Effectuer le sablage et les retouches.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des exigences en ce qui a trait au niveau de finition.</li> </ul>	10

**Règle de verdict**

Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

**Description de l'évaluation**

À partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant, l'élève devrait procéder au tirage de joints sur une surface comportant au moins un angle obtus. Elle ou il doit installer correctement au moins une garniture spéciale, procéder à la pose d'un ruban spécial dans un angle obtus, puis procéder au remplissage de la garniture spéciale. À titre de garniture spéciale, il pourrait s'agir de papier-métal, de papier-vinyle, etc.

Par la suite, l'élève doit effectuer le glaisage complet et uniforme de type « niveau 5 » d'une surface sur laquelle trois couches de tirage de joints ont été préalablement appliquées.

Finalement, l'élève doit effectuer le sablage et les retouches conformément aux exigences en ce qui a trait au niveau de finition attendu.



Compétence 14 Durée 15 h

## ***Évaluation aux fins de la sanction***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

### **Spécifications**

---

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

#### **Phase d'information**

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.

#### **Phase de réalisation**

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

#### **Phase de synthèse**

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

### **Description de l'évaluation**

---

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence et portera sur les données recueillies à différents moments du déroulement des activités de formation. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation. On s'attend à ce que chacune des phases de la compétence soit accompagnée de consignes particulières et des documents nécessaires à sa réalisation.

Pour la phase d'information, la consultation de sources d'information pourrait être effectuée à partir de références sur un support traditionnel ou électronique.

Pour la phase de réalisation, la démonstration d'un intérêt constant de l'élève face aux différentes activités individuelles organisées, en groupe et en sous-groupe, est jugée essentielle pour la réussite de cette compétence.

Pour la phase de synthèse, l'élève devrait présenter un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel. L'élève pourra présenter le bilan dans un document papier ou sur un support électronique.



Compétence 15 Durée 60 h

## ***Évaluation aux fins de la sanction***

---

### **Énoncé de la compétence**

Se préparer à son intégration socioprofessionnelle.

### **Spécifications**

---

Les critères de participation suivants devraient être atteints :

#### **Phase d'information**

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

#### **Phase de réalisation**

- Exécute les travaux demandés avec sérieux et diligence.
- Applique les règles de santé et de sécurité au travail.

#### **Phase de synthèse**

- Résume son expérience en indiquant ses points forts et ses points à améliorer en vue de son intégration socioprofessionnelle.

### **Description de l'évaluation**

---

L'évaluation de la participation se déroule tout au long de la compétence et portera sur la réalisation d'un projet en plâtrage en milieu scolaire ou en entreprise. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation. On s'attend à ce que chacune des phases de la compétence soit accompagnée de consignes particulières et des documents nécessaires à sa réalisation.

Pour la phase d'information, le travail de collecte de données pourrait être effectué à partir de références sur un support traditionnel ou électronique. Il devrait permettre à l'élève de recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.

Pour la phase de réalisation, l'élève devrait démontrer sérieux et diligence face aux différents travaux demandés, qu'ils soient individuels, en groupe ou en sous-groupe.

Pour la présentation du bilan, l'élève devrait préparer un résumé présentant ses points forts et les points à améliorer. Elle ou il pourrait présenter le résumé dans un document papier ou sur un support électronique.